

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 8 AVRIL 2026

Présents : M. MOUTET, maire-président, Mme LOISON, MM. LAPLACE, CLEMENCEAU, Mmes DARRIEUTORT, PERES, M. PERRIN, Mme DOMBLIDES, adjoints, M. CHALARON, Mmes NARIOO, CAZALIS, LABARERE, M. GORMAND, Mmes LABAISSE, CORIC, MM. FONS, PEDEDAUT, BESSAUD, Mme ROUX, M. POLLE, Mmes CARREZ, PIT, LAMAZERE DESTUGUES, MM. CRESSON, DELTEIL, BERGES

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme COUDROY (pouvoir à M. LAPLACE), MM. LARTIGUE (pouvoir à M. GORMAND), MELIANDE (pouvoir à Mme DOMBLIDES), Mme DESTAINVILLE (pouvoir à Mme CAZALIS), MM. VICARD (pouvoir à M. CLEMENCEAU), MORNAY (pouvoir à Mme NARIOO), Mme DEBRAY (pouvoir à M. CRESSON)

Secrétaire de séance : M. CLEMENCEAU

**26 – 65 - CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE LA MAISON DE RETRAITE DE LA VISITATION -
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**

Rapport présenté par Madame DOMBLIDES, maire-adjoint :

Il est proposé de désigner un représentant de la commune pour siéger au conseil de la vie sociale de la Maison de Retraite de la Visitation et de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD) du Centre Hospitalier d'Orthez.

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 28 voix pour – 3 abstentions (Mmes LAMAZERE DESTUGUES, PIT M. BERGES) 2 refus de vote (M. CRESSON, Mme DEBRAY), désigne Madame Pierrette DOMBLIDES.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 8 avril 2026
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Benjamin MOUTET
Maire d'Orthez/Sainte-Suzanne**

Publiée le

